

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026.

Présents : Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Jimmy PAUVERT, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Secrétaire de séance : Stéphane JACOB.

Nombre de Conseillers

- En exercice	15
- Présents	15
- Votants	15

Objet : Tarifs des concessions cimetière

Délibération n°30/2026

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés lors de la séance du 27 mars 2025 et fait part de la volonté de la Commission des Finances qui s'est tenue le 08 avril dernier, de maintenir lesdits tarifs.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur l'opportunité éventuelle d'augmenter les tarifs.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de maintenir la tarification suivante :

- Concessions funéraires d'un emplacement pour sépulture en pleine terre ou caveaux :
 - 15 ans : 120 €
 - 30 ans : 200 €
- Concessions avec caveaux-urnes (dimensions intérieures 60cm x 60 cm x 40cm) :
 - 15 ans : 600 €
 - 30 ans : 950 €
- Concessions dans le columbarium (dimensions intérieures 50cm x 29 cm x 40 cm) :
 - 15 ans : 700 €
 - 30 ans : 950 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Stéphane JACOB.